

Saint François d'Assise et dame Pauvreté

Sur le thème de la Pauvreté, l'exemple du *poverello*, de St François d'Assise (1182-1226) vient immédiatement à l'esprit, en raison du charisme exceptionnel du premier des frères mineurs, pauvre parmi les pauvres. Mais le détail de sa vie et de l'histoire flamboyante de son ordre montre la difficulté pour une collectivité de vivre longtemps démunie de tout sans inconvénients collatéraux. L'ouvrage consacré tout récemment au saint d'Assise par André Vauchez (*St François d'Assise*, Paris, Fayard, 2009) présente avec science et talent le dernier état d'une question fort discutée – surtout parce que le Saint nous est connu par des biographies dont la rédaction s'étage de 1228 au XIV^e s. , chacune porteuse d'un point de vue différent – et les lignes qui vont suivre s'en inspirent de près. Sans dispenser de sa lecture.



Quand François naît dans la petite ville d'Assise, du marchand Pietro di Bernardone et de Giovanna, son épouse, vivre pauvre, réalité de tous les temps, est déjà aussi, depuis au moins trois générations, une option spirituelle choisie par beaucoup comme démarche de perfection évangélique. Les bénédictins fondateurs de Cîteaux, dits par la suite cisterciens, s'en étaient inspirés dès 1098 quand ils eurent décidé, en refusant tout pouvoir sur les hommes, de revenir dans toute sa rigueur à la règle primitive de St Benoît (VI^e s.) : posséder des terres, oui, mais pour les cultiver eux-mêmes, sans tenanciers, ni serfs, ni justiciables, ni dépendants, contrairement aux seigneurs et monastères du temps. Avant même cette date, des ermites s'étaient installés dans les lieux écartés sans rien posséder en propre. Puis l'appel évangélique adressé au jeune homme riche (" va, vends tous tes biens, distribue les aux pauvres... et suis moi", *Matthieu 19,21*) ne cessa de retentir au cœur des laïcs eux-mêmes tout au long du XII^e siècle : le marchand Valdès, par exemple, renonça à tous ses biens en 1170, et se trouva tout disposé à s'engager, ainsi léger, au service de l'Église, avec ses disciples les Vaudois (puis les choses se gâtèrent) . Et il en allait de même pour beaucoup d'autres groupes évangéliques fervents éparpillés dans les campagnes de l'Europe, qu'on voyait prier, s'exhorter mutuellement, et souvent travailler ensemble.

Quand, au terme d'une longue maturation, François découvrit sa vocation, en 1209, après une vie de fêtard, c'est dans cette même direction que le poussa sa lecture de l'Évangile (en l'occurrence, l'envoi en mission, *Matthieu 10,5-14* ; *Luc 10,1-10*). Mais son lieu de naissance était une ville, et la situation de pauvreté s'était désormais compliquée en se transférant dans les cités, qui n'avaient cessé de croître depuis cent ans. Être pauvre en ville, c'était manquer de ressources, mais de travail aussi (par faillite marchande parfois), survivre d'expédients, être exclus du pouvoir municipal, et subir impuissant, dans la honte, la morgue des puissants, nobles ou non, que l'on côtoyait à chaque instant. Cette réalité nouvelle "stimulait les âmes généreuses" (Vauchez) et les poussait, à l'image du Christ, à fraterniser en ville et partout avec les indigents de toute catégorie. Ce fut le choix de François, un choix radical. Profondément touché par la rencontre de lépreux, il décida de partager la vie marginale des exclus. Et quand, sa vocation clairement assurée, il s'engagea totalement dans cette voie, il revêtit un habit pauvre, pratiqua l'itinérance, vécut de travaux occasionnels, voire de mendicité – sans jamais accepter d'argent – tout en exhortant les gens autour de lui à convertir leur cœur, à le tourner vers Dieu, et à faire pénitence. Son ardeur, sa foi, son exemple, le feu de son éloquence directe et simple lui valurent beaucoup d'auditeurs bouleversés et, très vite, des disciples de toute origine, des riches (priés par lui de vendre leurs biens), comme des pauvres. Cette nouvelle et jubilante fraternité, dans son assemblage disparate, faisait table rase de ces distinctions de rang, de savoir et de richesse, si contraignantes dans les châteaux et dans les villes, et qui subsistaient dans les monastères entre moines de chœur et frères convers. Ses membres partageaient l'itinérance du petit frère, ses hébergements nocturnes improvisés (cabanes champêtres, grottes..), ses exhortations au peuple, son labeur manuel, son brouet médiocre, sa joie. Partager, telle était leur consigne fraternelle. Mais leur maître à tous était bien le Christ. Comme lui, ils n'avaient pas où reposer la tête et n'avaient rien à faire avec l'argent, qui fausse les rapports entre les hommes.

Dès qu'ils formèrent un groupe de douze, ils se présentèrent au pape Innocent III (1209). Sans approuver formellement leur règle encore sommaire (quelques versets évangéliques), le pontife accepta leur mode de vie itinérant et pauvre. Il leur concéda aussi le droit d'adresser aux foules des exhortations à la conversion et une présentation simple des passages évidents (*aperta*), narratifs ou

moraux, de l'Écriture : pour l'enseignement de ce que la Parole avait de difficile (*profunda*), ils renverraient les fidèles aux prêtres. Concession magnanime, car les initiatives analogues ne manquaient pas, qui avaient glissé vers l'hérésie, comme celle des Vaudois. La protection romaine étant ainsi acquise à leur projet spirituel, ils allèrent de l'avant. Totalement hors du cloître, ils avaient toute latitude pour s'avancer, démunis, dans le monde (contrairement aux moines), le monde de la nature et de la rencontre des hommes, là où se déploie la création, où s'exerce la charité et où peut retentir la parole. Cette protection leur valut aussi, pour les aider et les guider, le soutien officiel d'un cardinal. En 1221 fut rédigée une première règle, que ce prélat réaménagea en 1223. Comme le pape l'avait pressenti, la vocation de François était née dans l'Église, et elle resta jusqu'au bout indéfectiblement ecclésiale, puisque, pour le petit frère, c'est le Christ lui-même qui vit dans son Église terrestre. Il y vit et il en garantit la pureté, quelle que soit l'indignité des ministres : même imprégné de péché, un prêtre reste sacré de par son sacerdoce et il ne cesse pas de transmettre la grâce des sacrements. Les médiateurs du Seigneur sont fragiles, mais leur médiation reste indéfectible. Le *poverello* restait intraitable sur ce point

La protection pontificale n'en était pas moins une arme à double tranchant, comme cela apparut au fil des ans. Le rayonnement du fondateur et l'ardeur des premiers disciples valurent à l'ordre un succès populaire exceptionnel, et les vocations affluèrent. Dès 1220, les frères se comptaient par centaines et l'itinérance complète n'était plus de mise. Ils se voyaient contraints de se fixer dans des lieux (*locus*) permanents, et là, de se spécialiser : prêcher, ou travailler, ou mendier (la pratique gagnait du terrain). Dans le même temps, heureux de pouvoir s'appuyer toujours davantage sur cette armée spirituelle providentielle pour réaliser ses projets apostoliques, le pape multipliait privilèges, responsabilités et pouvoirs au bénéfice de l'ordre, tout en étendant sur lui, toujours davantage, son autorité directe. Privilèges, pouvoirs, mots tristement discordants aux oreilles du saint qui voyait à ce point dénaturée la démarche fondamentale proposée par lui à ses disciples : mettre simplement leurs pas dans ceux du Christ, en s'avancant avec Lui en frères au milieu des pauvres ! Pas question pourtant de résister. Il obtempéra. Mais c'est en confiant à un autre – frère Élie – la direction de l'Ordre, et en choisissant pour lui le refuge de la prière et de la solitude. C'est alors qu'il reçut la grâce des stigmates (Mont Alverne, 1224). Et quand il mourut, deux ans plus tard (1226), il laissait à ses disciples un Testament spirituel où il les exhortait de manière pathétique à rester fidèle à l'esprit évangélique et pauvre des premières années.

Sa disparition accéléra les choses. Dès 1227, les privilèges redoublèrent. Puis la pratique même de la pauvreté absolue fut mise en cause. En 1230, le pape Grégoire IX, après avoir déclaré le Testament document magnifique mais sans valeur canonique, accorda aux frères l'usage permanent des couvents, qu'ils construisaient désormais en grand nombre. La propriété des lieux passait à des "amis spirituels" qui en assureraient aussi la gestion. Puis ce subterfuge provisoire et boiteux fut abandonné, mais c'était pour transférer au St Siège cette même propriété. Les responsables en étaient conscients : disposer de locaux fixes était indispensable. Étudiants et universitaires allaient se multipliant dans l'Ordre, soit par vocation (des maîtres fameux revêtirent la modeste bure des mineurs), soit pour suivre l'orientation pastorale proposée par les papes : lutter contre l'hérésie (albigeoise, vaudoise), donner aux foules chrétiennes une instruction approfondie et il fallait pour cela former en nombre des prédicateurs plus spécialisés que les curés, et capables de prêcher aussi, justement, les *profunda* ; il fallait des livres, des locaux, des cellules, des réfectoires, des cuisines, des dortoirs, des chapelles, tout un équipement stable apte à héberger et à instruire durablement ces apprentis théologiens et leurs maîtres. Bien entendu, le Savoir un fois en place, c'est à lui aussi que fut confiée l'Autorité — celle de gardien, custode etc.— au détriment des frères laïcs, réduits au rôle, parfaitement franciscain du reste, de serviteurs. Le grand St Bonaventure (1274), modèle de mesure et de sens pastoral, élu ministre général de l'ordre, prit dans les années 1260 une part décisive à ces transformations. Puis tout s'enchaîna : théologiens et prédicateurs et donc clercs, puis prêtres, les mineurs gravirent ensuite tous les échelons pastoraux, confesseurs et directeurs de conscience, puis évêques, cardinaux, papes (Nicolas IV -1288 /1292), et marginalement, en certains lieux, inquisiteurs (après 1260). L'enseignement prophétique, et jusqu'au souvenir du saint, s'estompaient peu à peu, dans son ordre même.

Cette évolution ne pouvait que peiner, irriter, ou scandaliser les premiers compagnons du *poverello* et tous les fidèles des débuts. Les protestations ne manquèrent pas et, pour y voir clair, le ministre général fit appel à ces anciens, en 1246 et en 1276, pour recueillir leur témoignage écrit. Il en reçut plusieurs, qui faisaient revivre l'ancien temps, et montraient combien la mémoire et l'exemple du serviteur de Dieu survivaient çà et là inaltérés. Aux stigmates, allaient l'adhésion et la vénération unanimes de l'ordre : neuf bulles pontificales s'en portaient elles-mêmes garantes (1237-1291). Mais

les anciens gardaient aussi mémoire de la pauvreté primitive, et sa nouvelle version les désolait. Privilèges, couvents tout s'écartait du charisme primitif. Dispersés un peu partout dans les couvents méditerranéens (surtout), puis par la suite mieux regroupés, ces contestataires reçurent le nom de *Spirituels*. Leur mot d'ordre était simple, mais ils le défendaient avec intransigeance : revenir à la pauvreté franciscaine dans toute la rigueur des textes primitifs, testament compris ; renoncer donc aux églises luxueuses (la somptueuse basilique commencée à Assise en 1228 par le maître général d'alors, frère Élie, avait fait scandale parmi eux) ; utiliser pauvrement les biens (couvents et autres) qu'on est contraint d'occuper (*usus pauper*). Ste Claire tenait le même discours, en ce qui concernait ses couvents. La contestation était animée par plusieurs leaders talentueux et acharnés et notamment Pierre de Jean Olieu (†1298) et Ubertin de Casal. Elle s'aggrava après 1280.

Eux-mêmes à l'origine de ce glissement de l'Ordre, les pontifes estimaient leurs interventions en la matière légitimement conforme à leur propre démarche pastorale, et la plus grande partie des frères mineurs s'était ralliée à ce point de vue. Les requêtes des Spirituels ne furent pas prises en considération. Ils s'obstinèrent. Il y eut des outrances. Toute l'Église elle-même fut vilipendée par certains théoriciens. Le problème resta à l'ordre du jour des décennies durant, avec force bulles, excommunications, et l'intervention d'un Concile (Vienne sur le Rhône, 1311). La cohésion de l'ordre en fut ébranlée jusqu'aux années 1340. La version italienne des *Fioretti* (rédigée après 1370) restait encore imprégnés de l'esprit spirituel, quoique popularisé et apaisé. Tout cela Vauchez l'explique remarquablement.

Pour en rester à ce court article il est difficile de conclure, de prendre parti dans ce long débat, surtout si on veut aller au fond des choses et éliminer l'écume des amours propres, incompréhensions, orgueil, abus de pouvoir etc. Côté François, il y avait l'Évangile, ses impératifs radicaux d'engagement auprès des pauvres, le conseil comme norme de vie personnelle, de cheminement à la suite du Seigneur. Côté papauté, pour simplifier, s'imposaient les impératifs d'une pastorale globale, où tout change de dimension et de nature, où entrent nécessairement en compte la prévision, le calcul, la gestion, où l'institution prend le pas sur le charisme. Mais en refusant le projet spirituel, la papauté amputait gravement l'ordre de son élan évangélique vers la perfection. Mais en érigeant le conseil évangélique de pauvreté absolue en norme intangible, au risque de déconnecter l'ordre d'un projet collectif plus mesuré et plus largement ecclésial, le radicalisme spirituel faisait bon marché de la mise en place indispensable d'une pastorale qui ne se limitait pas à l'élite et s'adressait à l'ensemble des communautés chrétiennes dans leur vie courante.

Charles de la Roncière